



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 21 juin 2019

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le **21 juin 2019 à 17 heure 00**.

Ordre du jour

Séance publique

Technique

1. *PP - 865 - Plan d'Investissement Communal 2019-2021 - Approbation des fiches.*
2. *PP - 865 - AMELIORATION DE VOIRIES AGRICOLES - Approbation des conditions et du mode de passation*

Finance - Comptabilité

3. *CV - 830 - Distribution d'eau - Approbation du Plan comptable 2018 et des annexes - Demande de modification du tarif relatif à la distribution d'eau - Exercice 2020.*

Population / Etat-Civil

4. *LM - 624.151 - 2019 - Règlement prime communale de naissance et d'adoption - Approbation*
5. *VG/LM - 642 - 2019 - Règlement cadeau noces d'or sous forme de chèques-commerces - Approbation*
6. *LM - 974.1 - 2019 - Commerces - convention chèque-commerce - règlements noces d'or et de naissance - Décision*

Communication - Autorisations

7. *MR-624.65 ASBL PROMEMPLOI - Prise en charge des frais de déplacements*

Intercommunales-Associations-Fabriques

8. *MR-9.848.5 - VIVALIA - Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019*
9. *MR-9.701 IDELUX ENVIRONNEMENT - Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2019 - Constitution*
10. *MR-9.83 A.I.V.E. - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2019*
11. *MR-9.701 IDELUX - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2019*
12. *MR-9.701 IDELUX PROJETS PUBLICS - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019*
13. *MR-9.701 IDELUX FINANCES - Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2019*
14. *MR-625 Ardenne et Lesse - remplacement et proposition d'un délégué communal à l'AG et au CA*

15. *MR-9.704 Idelux Environnement - Désignation des représentants communaux.*

Enseignement

16. *VG-551 Enseignement - Règlement des 3 implantations scolaires - 2019 - Modifications - Approbation*

17. *VG-551 Enseignement - Année scolaire 2019-2020 - Modification du projet d'établissement de l'école communale fondamentale de Tellin - Approbation*

18. *VG-551 – Enseignement primaire – Situation en application des normes concernant le capital périodes – année scolaire 2019-2020 - Ratification*

Séance à huis clos

Enseignement

19. *VG - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des désignations à titre temporaire et demande de congé - collège des 14 et 28/05/2019 et des 04 et 11/06/2019*

Fait à Tellin, le 13 juin 2019

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.

La Directrice générale



DEGEYE Y.

Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers : le mercredi 19 juin 2019 sur rendez-vous